



Comité de la caisse du 4 décembre 2024 compte-rendu et délibérations

Ordre du jour

Décision modificative n°2 au budget 2024

Délibération n° 27/2024 : décision modificative n°2 au budget primitif 2024 de la caisse des écoles

Approbation de subventions

Délibération n°28/2024 : actions jeunesse en direction des collégiens

Participants

12 membres en exercice : Thierry REPENTIN (excusé), Jérémy PARIS (présent) Lydie MATEO (excusée), Gaëtan PAUCHET (excusé), Marianne BOUROU (excusée, a donné pouvoir à Jérémy PARIS), Isabelle DEBREUVE (représentée par Elsa SIGUIER, présente), Patricia FERNANDES (présente), François RAVIER (représenté par Yann BRIANCON, présent), Muhamed KQIKU (excusé), Wajih CHAABANE (excusé), Florence ZAGAGNOGNI (présente) et Karine DA ROCHA (présente).

Soit 7 présents avec droits de vote.

Autres présents, sans droit de vote : Anne DOGLIONI, Christelle DUC

Décision modificative n°2 du budget primitif 2024

Délibération n°27/2024

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre au Budget Primitif.

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article 1612-11,

Vu la délibération n°07/2024 du 21 mars 2024 adoptant le budget de la caisse des écoles pour l'année 2024,

Vu la délibération n°18/2024 du 10 octobre 2024 adoptant la décision modificative n°1 du budget de la caisse des écoles.

Il vous est proposé de valider les virements de crédits détaillés dans le tableau de la page suivante :

EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE n° 2

DEPENSES				RECETTES		
chapitre	libellé	montant en €	Commentaire	chapitre	libellé	montant €
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
011	9 - Frais de formations	- 20 000€	diminution			
011	14 - Paiement ou défraiement d'interprètes, traducteurs, intervenants, formateurs, conférenciers	- 30 000 €	diminution			
011	18 - impressions et publications	- 3 500 €	diminution			
011	19 - charges à caractère général	- 1500 €	diminution			
65	51 -subventions autres personnes droit privé	+ 55 000 €	augmentation			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		0		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		0

Ceci étant exposé, le comité de la caisse approuve la décision modificative n°2 du budget de la caisse des écoles 2024.

Nombre de membres en exercice : 12			
Nombre de membres présents : : 6 et 1 pouvoir			
Nombre de suffrages exprimés :			
VOTES :	Pour : 7	Contre :	Abstentions :
Date de convocation : le 28 novembre 2024			
Présenté par le Président à Chambéry, le 4 décembre 2024			
Délibéré par le comité de la caisse des écoles de Chambéry à Chambéry, le 4 décembre 2024			

Approbation des subventions

Délibération n°28/2024

Le conseil stratégique de la cité éducative du 21 novembre 2024 a émis un avis favorable au financement du projet ci-dessous ;

Il vous est proposé de valider par délibération l'attribution de cette subvention :

Titre	Porteur	Montant du financement accordé
Action Jeunesse - Public collégiens	Posse 33	50 000 €

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 6 et 1 pouvoir
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour : 7 Contre : Abstentions :
Date de convocation : le 28 novembre 2024
Présenté par le Président à Chambéry, le 4 décembre 2024
Délibéré par le comité de la caisse des écoles de Chambéry à Chambéry, le 4 décembre 2024

Compte-rendu établi à Chambéry, le 4 décembre 2024,

Signature du président de séance :
Jérémy PARIS, conseiller municipal délégué.

